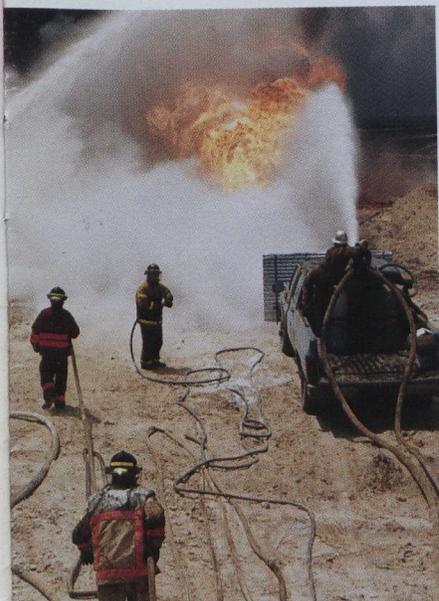


Extinction des puits de pétrole au Koweït



On croyait qu'il faudrait des années pour maîtriser le brasier, mais il n'aura fallu que 200 jours épuisants pour éteindre les incendies de puits de pétrole allumés par les troupes de Saddam Hussein, au moment où elles battaient en retraite.

En octobre dernier, les Canadiens envoyés dans la région pour combattre les incendies ont fermé le dernier puits, tandis que le sheik Jaber Ahmed Sabah du Koweït poussait un levier pour arrêter solennellement l'écoulement du pétrole dans le puits 118 de Burgan. Devant un public de Koweïtiens et de dignitaires étrangers, le ministre du Pétrole du Koweït, M. Hamoud Rquba, a déclaré : «Nos ressources nationales sont désormais en sécurité... c'est la fin du gaspillage».

Au total, 732 puits de pétrole ont été incendiés; les champs pétroliers koweïtiens sont ainsi devenus le théâtre du pire désastre écologique du monde. La région a été plongée dans une obscurité continue; les experts canadiens et étrangers employés à éteindre les incendies travaillaient sous un ciel d'épaisse fumée noire.

Le Canada offre également ses compétences et son équipement au Qatar et à Bahreïn

Les Canadiens, envoyés au Koweït pour combattre les incendies de puits de pétrole allumés par les troupes de Saddam Hussein, ont fermé le dernier puit en octobre dernier.

pour les aider à résorber l'énorme déversement de pétrole dans la région. Une équipe canadienne de spécialistes en télédétection, munie d'un système d'information géographique, a été envoyée dans le Golfe dans le but de prédire le mouvement de la nappe de pétrole et de procéder à des examens détaillés de ses répercussions actuelles et futures sur l'environnement. Le Canada a également fourni des barrières antipollution, des écrémeurs et des machines d'épuisement, et il a assuré la formation du personnel local pour ce qui est des techniques de nettoyage du gibier d'eau et des animaux sauvages immergés dans la marée noire. Près d'un an après la libération du Koweït, cette région si profondément dévastée reprend vie progressivement grâce à l'aide extérieure.

Oilé! Achèvement du pavillon du Canada

La construction du pavillon du Canada à EXPO'92 est maintenant terminée. L'immeuble habillé de zinc qui miroitera au soleil a une hauteur de 27 m et une superficie de 4 200 m². On y retrouvera des expositions interactives organisées par le gouvernement fédéral et les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. À travers le thème «Découvrir le Canada, découvrir un monde nouveau», le pavillon met en lumière les innovations scientifiques et technologiques du Canada, remonte l'histoire du pays, et fait connaître son territoire et ses habitants. Un film IMAX de quinze minutes

Nouvelles mesures législatives en matière de contrôle des armes à feu

La ministre de la Justice du Canada, l'honorable Kim Campbell, vient de doter le pays d'une nouvelle loi sur le contrôle des armes à feu, qui s'accompagne de quelques modifications au Code criminel. La ministre a déclaré devant la Chambre des communes : «L'énorme appui parlementaire dont jouit cette loi traduit bien la culture particulière du Canada en matière d'armes à feu, une culture dans laquelle de nombreux citoyens respectueux des lois possèdent des armes et les utilisent de façon responsable».

Parmi les nouvelles dispositions, mentionnons que les exigences seront plus strictes en ce qui concerne l'obtention d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF); que l'âge minimum exigé pour la possession d'une arme à feu est passé de 16 à 18 ans; et qu'il y aura dorénavant une période d'attente obligatoire de 28 jours pour un examen plus rigoureux de toutes les demandes d'AAAF.

Il faut aussi mentionner les nouvelles restrictions imposées sur les armes à grande puissance de feu. Les règlements proposés limiteraient la capacité des chargeurs; 10 coups pour toutes les armes à poing semi-automatiques et 5 coups pour toutes les carabines semi-automatiques à percussion centrale et les fusils de chasse.

Tous les propriétaires d'armes à feu sont tenus de respecter les règlements sur l'entreposage en lieu sûr, qui varie en fonction du degré de sécurité exigé pour le type et la nature des armes à feu. Les collectionneurs ou les propriétaires d'armes à feu pourraient devoir consentir à des inspections périodiques qui permettraient de vérifier s'ils suivent les lignes directrices.

Reportage Canada est publié par la Direction des services de communications à l'étranger, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Ottawa, Canada K1A 0G2.

Télex : 053-3745

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Ollivier

Rédactrice : Mary Anne Dehler

Coordonnatrice de l'édition : Carole Larocque

Agent de production : Bob Thompson

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.

Esta publicación es disponible en español con el título Reportaje Canada.